Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 10

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les divers progrès qui ont été réalisés, il représente la situation actuelle, il rappelle des souvenirs historiques qui caractérisent les diverses époques du passé, il s'efforce de mettre en relief la beauté des sites; bref, il chante la patrie zuricoise. Il suffit d'ailleurs de reproduire les diverses divisions de l'ouvrage pour en indiquer sommairement le contenu : Im Amt; Albiskette, Sihltal, Zimmerberg; Am Zürichsee; In der Stadt Zürich; Im Limmattal; Aus dem Regensdorfertal, dem Wehntal und dem Glattal; Im Flussgebiet der Töss; Im Zürcher Weinland. Les morceaux de prose et de vers sont empruntés à différents auteurs dont la liste est donnée à la fin du volume. Les illustrations sont bien reproduites.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg.— Le dimanche 25 avril a été clôturée la vingtseptième session d'examens d'apprentissage. 149 apprentis,
dont 62 jeunes gens et 87 jeunes filles, y ont pris part. Les
experts ont été au nombre de 61, dont 14 dames, presque
tous du canton même. Le rapport présenté par le président
de la commission d'examens, M. le conseiller communal
Brulhart, s'ouvre par des remerciements à la Direction de
l'Instruction publique et à tous les collaborateurs de l'œuvre
des apprentissages, notamment à M. l'inspecteur Rauber
et aux experts et patrons. Le rapport attire ensuite l'attention de certains chefs d'atelier sur l'obligation, imposée
par la loi, d'établir et de déposer les contrats d'apprentissage au secrétariat communal dans les trente jours qui suivent
le commencement de l'apprentissage.

La statistique des examens que dresse le rapport est intéressante. Nous y voyons que 170 apprentis figuraient au programme des examens de 1915, dont 69 garçons et 101 filles. Sur ce nombre, 12 ne se sont pas présentés : 4 pour cause de service militaire, 4 pour cause de maladie et 3, trop faibles, qui ont été priés d'ajourner leurs examens à l'année prochaine Une apprentie est décédée avant les examens. Dix cuisinières feront leurs examens en juillet. Aux apprentis figurant au programme, il y a lieu d'ajouter un apprenti coiffeur

accepté après la clôture des inscriptions.

Les 149 apprentis examinés se répartissent comme suit quant à leur origine: Sarine 30, dont 12 de Fribourg; Singine 22; Lac 3; Gruyère 23; Glâne 16; Broye 9; Veveyse 10, soit 113 Fribourgeois. Les 36 étrangers au canton se classent de la manière suivante: Canton de Berne 13, Soleure 5, Lucerne 6, Argovie 2. Les cantons de Saint-Gall, Appenzell,

Valais, Vaud, Tessin, Zurich et Neuchâtel en comptent chacun 1. Deux appartiennent à la France et 1 à l'Italie.

Les 149 apprentis examinés ont tous obtenu leur diplôme, et tous des diplômes de I^{re} ou de II^{me} classe, à l'exception d'un seul : 72 ont mérité la note moyenne très bien, dont 13 garçons et 59 filles ; 76 ont obtenu la note moyenne bien, dont 57 garçons et 42 filles. Un apprenti a obtenu la note « suffisant ».

Suisse. — La commission de surveillance de Neuhof a eu une séance à Brougg à la fin du mois de mars. La Suisse française y était représentée par M. Hoffmann, président de la Société pédagogique, et par M. Guex. L'asile compte 23 élèves, dont un Tessinois, un Genevois, un Vaudois et un Fribourgeois. La commission a constaté avec plaisir que le Directeur de l'Institution a tenté à Neuhof de sérieux essais de selfgovernement et d'éducation par l'action; le principe de l'activité libre et spontanée de l'enfant, si cher à Pestalozzi, y trouve une application journalière, dont les résultats ne sont pas encore fixés.

Vaud. — Lausanne a inauguré son septième grand bâtiment scolaire destiné aux écoles primaires. L'augmentation constante et rapide de la population dans les quartiers sud et ouest de la ville a obligé de construire un édifice pour recevoir le trop-plein des enfants de ces quartiers. Le projet adopté a été établi par M. Hämmerli, il était devisé à 450,000 francs, mobilier compris. Rien n'a été négligé pour que les conditions de confort et d'hygiène soient scrupuleusement remplies. La prise de possession des locaux devait avoir lieu en septembre 1914; mais la guerre et la mobilisation de l'armée suisse arrêtèrent les travaux. Les premiers occupants furent les réfugiés belges qui, d'octobre à février, y furent hospitalisés au fur et à mesure de leur arrivée, en attendant de les diriger dans les familles qui devaient les (D'après l'*Educateur*.) accueillir.

Lucerne. — La Caisse de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire a augmenté sa fortune de 65,679 fr. pendant l'année dernière. Les capitaux s'élevaient, à la fin de 1913, à la somme de 368,357 fr. Les associés payants sont au nombre de 393. 57 veuves et 21 orphelins sont assistés.

— Pendant la dernière année scolaire 1914-1915, dix professeurs ont enseigné à l'Ecole normale de Hitzkirch, parmi lesquels deux fonctionnent depuis une année, M. le Dr Fellmann, comme maître de mathématiques, et M. Muller, comme maître de dessin. M. Frédéric Heller enseigne à Hitzkirch depuis 40 ans. Au commencement de l'année, 35 candidats se sont présentés et 32 ont été acceptés. L'Ecole comprend 109 élèves répartis en 4 classes. La surveillance se fait partiellement par les élèves eux-mêmes depuis une année : cet essai de self-governement a, paraît-il, très bien réussi.

Schwyz. — A l'Ecole normale de ce canton, l'enseignement a été donné pendant la dernière année scolaire 1914-1915 par sept professeurs. Le nombre des élèves a été de 44, dont 24 appartiennent au canton de Schwyz. La classe supérieure a fait à travers la Suisse un voyage d'études, dans lequel les élèves ont successivement visité l'Oberland bernois, Sion en Valais, Saint-Maurice, le château de Chillon, Lausanne et Fribourg.

France. — En 1913, il y avait eu 3,837 candidats inscrits pour les écoles normales officielles d'instituteurs. On trouvait que ce nombre était insuffisant. Pour le faire augmenter, on recourut au moyen du relèvement général des traitements. L'effet produit n'a pas été celui qui était désiré dans le monde gouvernemental. En 1914, 3,590 candidats seulement se sont présentés avec une différence en moins de 247 aspirants. Cet état peu brillant de la situation a considérablement empiré depuis le commencement de la guerre ; la mobilisation a désorganisé les écoles normales. Un millier de professeurs sont partis pour l'armée. Plusieurs écoles transformées en hôpitaux ont été fermées et la rentrée n'a été que partielle. En ce moment, il n'y a plus de troisième année. Les élèves qui allaient entrer, ont été envoyés dans les écoles élémentaires pour remplacer les instituteurs appelés sous les drapeaux. En face de cette situation plutôt critique, voyons ce qui se passe dans les écoles normales d'institutrices. De 1913 à 1914, le nombre des candidates n'a pas baissé comme dans les écoles normales d'instituteurs. Il était de 6,692 en 1913, il s'est élevé à 6,799 en 1914. La crise du recrutement des instituteurs déjà ouverte avant la guerre va prendre fatalement après la guerre un caractère de gravité qui appelle l'attention des autorités. (Manuel général.)